

Forum de Quartier

Axe Majeur Horloge

COMPTE-RENDU

Date : mardi 20 juin 2023

Lieu : Le Douze

Nombre de personnes rencontrées : 17

Intervenants / animateurs de la rencontre

- Jean-Paul JEANDON, maire
- Agnès COFFIN, adjointe au maire déléguée à la vie locale et à la jeunesse
- Elus de proximité : Abdoulaye SANGARE, Tu LE TRUNG, Sophie ERARD-PEYR
- Equipe de la maison de quartier : Sandrine BRUNEAU ; Nadia GUESSOUM
- Equipe de la direction de la santé de la Ville : Katia LE BOUGEANT, Mélissa MAHIEUX, Magali THUILLER

Les Forums de quartier, comment ça marche ?

- **Ouverts à tous et centrés autour de deux thématiques** - pour cette session, une seule thématique à titre exceptionnel
- **Trois Forums de quartier par an et par secteur** : Hauts-de-Cergy/Trois-Bois, Orée du Bois/Bords d'Oise, Axe-Majeur/Horloge, Coteaux/Plaine/Grand-Centre.

LES OBJECTIFS DES FORUMS DE QUARTIER ?

- Informer et débattre de tous les sujets qui concernent la population pour produire ensemble des propositions,
- Partager ensemble l'expérience du quotidien dans les quartiers,
- Échanger directement avec les élus,
- Suivre l'ensemble des contributions,
- Former à la citoyenneté et se former au fonctionnement de la collectivité.

- Les propositions issues des Forums de quartier n'ont pas de valeurs décisionnelles. Chaque décision prise à la suite des Forums de quartier sera annoncée lors du Forum suivant.
- Chaque proposition fera l'objet d'un avis des élus sur la base d'une étude technique et budgétaire réalisée par les services municipaux.
- Certaines réponses aux questions posées par les habitants lors des Forums sont ajoutées a posteriori dans ce compte-rendu, en italique.
- La suite donnée à chaque proposition fera l'objet d'une communication lors du Forum suivant.



Santé à Cergy : parlons-en !

Contexte : Dans le cadre du renouvellement de son Contrat local de santé, la Ville a décidé de consacrer cette session de Forums de quartiers à la politique municipale de santé. Dans un premier temps, par des ateliers participatifs, le service santé de la ville recueille les attentes et demandes des habitants concernant la santé à Cergy et dans leurs quartiers. Dans un second temps, les élus et le service santé de la Ville présentent la politique municipale actuelle de santé.

Déroulé de l'atelier

Les participants de l'atelier ont d'abord individuellement puis collectivement réfléchi sur ce qu'était la santé pour eux. Ils étaient ensuite invités à classer leurs idées dans les quatre grands déterminants de la santé :

- Les facteurs individuels
- Les habitudes de vie (alimentation, pratique sportive, sommeil, etc.)
- L'environnement de vie (logement, exposition à la pollution, exposition à différents types de violence, etc.)
- L'offre de santé.

Pour en savoir plus : [une courte vidéo de l'Ireps Bourgogne Franche-Comté explique ces concepts](#).

Les participants ont ensuite été conviés à proposer en groupe une à deux propositions concrètes par déterminant d'action à mettre en place. À la fin du Forum, ont pu voter à l'aide de gommettes pour les deux propositions qui leur paraissaient les plus intéressantes à mettre en place.

- Pour la santé mentale des adultes : **moments conviviaux ouverts à tous sans professionnels de santé** (exemple : repas partagé). Pour celle des jeunes : **concert avec musique qu'ils aiment avec des stands de prévention routière et de sensibilisation aux dangers des substances illicites** (10 votes)
- **Habilitation Territoire zéro chômeur de longue durée** : créer une ou plusieurs entreprises à but d'emploi afin d'insérer les personnes durablement privées d'emploi (9 votes)
- **Challenge sportif accessible à tous les habitants**, en ligne ou pas. Le challenge pourra être de courte durée avec à la clef un cadeau aux participants et aux gagnants (challenge avec différents niveaux de pratique si besoin) (5 votes)
- **Aménager des espaces verts pour permettre des "abris" en cas de fortes chaleurs ou canicule** pour les familles et tous les autres publics. Réaliser 3 ou 4 sites par an pendant plusieurs années (3 votes)
- **Favoriser le partenariat entre les écoles et les structures de santé** (exemple : l'IFSI de Pontoise peut envoyer ses élèves dans les structures de soins) : **signatures de conventions** (2 votes)
- **Retrouver les secrétaires médicales dans les cabinets** (2 votes)
- **Parcours pédestre avec espace fitness public. Une carte, un balisage pour identifier les balades** (2 votes)
- **Cours gratuits d'initiation au yoga dans le milieu scolaire et hors scolaire** (0 vote)

Présentation de la politique de santé de la Ville

L'accès à la santé est une préoccupation majeure pour le maire et son équipe municipale. La ville de Cergy, comme à l'échelle nationale, traverse, subit une pénurie de médecin. La ville se mobilise pleinement afin d'apporter une réponse aux cergyssoises et cergyssois. Les services de la ville et l'équipe municipale travaillent activement pour apporter des réponses même si la santé n'est pas une compétence communale.

La politique de santé repose sur trois piliers : la prévention, la santé globale et la coordination avec les acteurs du territoire. Le contrat local de santé (CLS), dont le premier a vu le jour en 2011, est le fruit d'un travail collaboratif avec les partenaires du territoire et les habitants. Il a pour objectif général d'augmenter l'espérance de vie en bonne santé des Cergyssois. En 2020, le CLS a été décliné en 26 actions concrètes et fin 2022 92% de ces actions étaient réalisées. Parmi ces actions : des actions de dépistage et de prévention à destination de divers publics, la formation d'ambassadeurs du dépistage des cancers, le lancement du centre de santé en mai 2023.

Ce centre de santé est constitué de deux entités, l'espace santé Denis-Mukwege inauguré le 6 juin dernier et une Maison prévention santé. L'espace santé permettra d'offrir des possibilités d'exercice variées sur le territoire, la ville a fait le choix de soutenir la mise en place d'un espace de santé proposant un exercice salarié. Des secrétaires médicales s'occupent de tout le volet administratif de leur activité. A ce jour, l'espace santé comprend une infirmière, deux dentistes et une assistante dentaire, un dermatologue, une diététicienne, une psychologue et un ostéopathe.

>> [En savoir plus sur le contrat local de santé](#)

>> [En savoir plus sur l'espace santé Denis-Mukwege](#)

La commune n'a aucune possibilité d'influer sur les choix d'exercice de la médecine libérale. Les médecins libéraux ne peuvent se voir imposer ni contraintes d'installation, ni contraintes en lien avec le choix de leur patientèle.

Dans ce contexte, couplé à celui d'une pénurie nationale la ville propose :

- La mise en lien avec les promoteurs ou bailleurs disposant de locaux susceptibles d'accueillir une activité médicale
- L'acquisition par la ville de locaux susceptibles d'accueillir une activité médicale
- L'accompagnement des professionnels souhaitant réaliser des travaux d'aménagement.

Pour les déplacements des seniors sur des rendez-vous médicaux, la ville dispose d'un service de transport à la demande ouvert aux cergysois à partir de 65 ans qui permet pour un coût de 2€ par trajet (4€ aller/retour) d'être pris en charge du lieu du domicile au lieu de consultation sur tout le territoire de l'agglomération.

QUESTIONS DES HABITANTS

- **Pourquoi ne pas ouvrir un site SOS Médecins à Cergy ?**

Réponse du maire : La mairie n'a pas le pouvoir d'implanter un cabinet SOS Médecins à Cergy.

- **Le contexte spécifique à la Ville nouvelle fait que nos médecins sont tous arrivés en même temps et prennent leur retraite en même temps. Cela étant, comment se fait-il qu'entre la création de la Ville nouvelle et aujourd'hui nous n'ayons pas eu d'arrivée de médecins sur le territoire ?**

Réponse du maire : car nous avions assez de médecins à l'époque. Lorsque la population a commencé à augmenter, nous commençons à entrer dans la crise du système médical actuel qui, je le rappelle, date d'il y a vingt ans. La préoccupation que nous avions était peut-être moindre. En 2014, dans notre programme municipal, figurait déjà un centre de santé : nous ne sommes parvenus à le sortir de terre qu'en 2022 et à l'ouvrir en 2023.

- **La crise des médecins est nationale. Comment la politique municipale de santé peut-elle être efficace ?**

Réponse du maire : nous pouvons tout de même agir. Nous proposons des locaux tout équipé à l'espace santé ; on ne paie pas les médecins pour venir y travailler mais ils n'ont aucun investissement à faire à leur arrivée. Nous proposons des cabinets médicaux à des loyers qui défient toute concurrence.

- **J'ai entendu que la plupart des jeunes médecins voudraient être salariés. Est-ce vrai ?**

Réponse du maire : il y a une évolution des médecins. Dans le temps, ils travaillaient 70 heures par semaine, faisaient les visites à domicile. Aujourd'hui, et je peux le comprendre, ils veulent travailler 35 heures par semaine et ne veulent pas gérer la partie administrative afin de se concentrer sur leur métier de médecin. Dans un contexte où la médecine devient un business, on essaie de garder de la médecine secteur 1. Au centre de santé, des secrétaires médicales s'occupent de l'administratif pour les médecins. Il y a des roulements entre les médecins afin d'assurer une présence et à terme, nous espérons ouvrir le centre de santé entre 8h et 20h en semaine et de 8h à 13h le samedi. Les médecins reçoivent sur rendez-vous uniquement mais des créneaux sont dédiés aux urgences. Si vous êtes malade chronique, contactez la CPAM qui vous redirigera vers un médecin du territoire.

- **De quelle manière allez-vous prendre en compte les demandes de nouveaux patients au centre de santé ?**

Réponse de l'élue : premier arrivé premier servi, la ville ne peut pas se permettre de faire autrement. La prise de rendez-vous se fait sur place ou au téléphone.

Si vous demandez à l'un des médecins du centre de santé d'être votre médecin traitant, c'est le centre de santé qui sera en fait votre médecin traitant. Ainsi, si le médecin part du centre, le centre reste votre médecin traitant.

- **Où sont les espaces sans tabac ?**

Réponse du service santé : il y en a aux alentours de chaque collège de la Ville, aux alentours des groupes scolaires de l'Escapade et du Point du Jour ainsi qu'autour de l'accueil de loisirs du Point du Jour. Le square de la Vénus des Loups, aux Hauts-de-Cergy, est également un espace sans tabac.